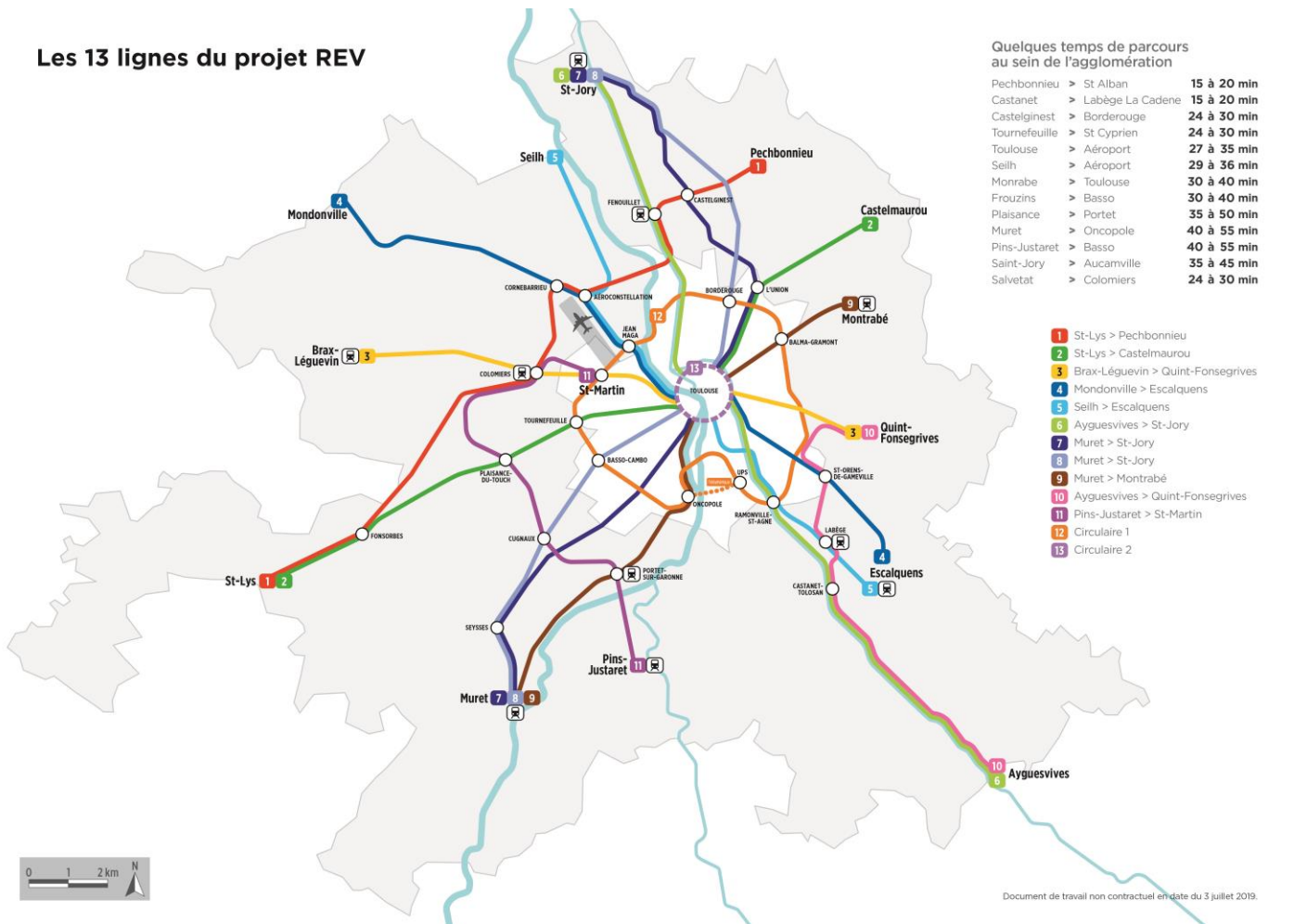


## Agglomération Toulousaine : un Réseau Express Vélo de 370 kilomètres

### Les 13 lignes du projet REV



### Quelques temps de parcours au sein de l'agglomération

Pechbonnieu	> St Alban	15 à 20 min
Castanet	> Labège La Cadene	15 à 20 min
Castelginest	> Borderouge	24 à 30 min
Tournefeuille	> St Cyprien	24 à 30 min
Toulouse	> Aéroport	27 à 35 min
Seilh	> Aéroport	29 à 36 min
Montrabé	> Toulouse	30 à 40 min
Frouzins	> Basso	30 à 40 min
Plaisance	> Portet	35 à 50 min
Muret	> Oncopole	40 à 55 min
Pins-Justaret	> Basso	40 à 55 min
Saint-Jory	> Aucamville	35 à 45 min
Salvetat	> Colomiers	24 à 30 min

- 1 St-Lys > Pechbonnieu
- 2 St-Lys > Castelmaurou
- 3 Brax-Léguévin > Quint-Fonsegrives
- 4 Mondonville > Escalquens
- 5 Seilh > Escalquens
- 6 Ayguesvives > St-Jory
- 7 Muret > St-Jory
- 8 Muret > St-Jory
- 9 Muret > Montrabé
- 10 Ayguesvives > Quint-Fonsegrives
- 11 Pins-Justaret > St-Martin
- 12 Circulaire 1
- 13 Circulaire 2

Le Projet Mobilités 2020.2025.2030 de la grande agglomération toulousaine prévoit, au-delà de la réalisation de grandes infrastructures de transports comme la 3<sup>ème</sup> ligne de métro, la réalisation d'un téléphérique urbain..., l'élaboration d'un schéma directeur cyclable d'agglomération, avec 3 objectifs principaux pour renforcer l'usage du vélo dans les déplacements du quotidien : développer des maillages entre les réseaux des intercommunalités, concevoir un réseau express vélo et développer les services vélos. Ce projet se veut très ambitieux par rapport aux autres métropoles en développant 13 lignes qui représentent 370 kms de pistes cyclables entièrement aménagées pour la pratique du vélo et desservant plus de 50 communes dans l'agglomération toulousaine.

### Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Céline Verdaluou – 07 76 70 16 73 – celine.verdalou@tisseo.fr



# Communiqué de presse

Mercredi 10 juillet 2019

## Une gouvernance collaborative

En charge de son élaboration, Tisséo Collectivités a mis en place une **gouvernance collaborative** :

- Sont associés Tisséo Collectivités (coordinateur), **l'Etat, la Région, le Département, Toulouse Métropole, le Muretain aggro, le Sicoval, le SITPRT, la Save au Touch et les Coteaux de Bellevue.**
- Deux collèges ont été installés :
  - ✓ Le collège réunissant les **associations vélo**, pour échanger sur les questions de sécurisation des itinéraires et des stationnements, sur le réseau structurant.
  - ✓ Le collège réunissant les représentants du **monde économique** et des **grandes entreprises**, pour échanger sur les politiques des entreprises en faveur du vélo.

Les travaux d'études menés en partenariat avec les territoires, et intégrant les études menés par le Département de la Haute-Garonne et de Toulouse Métropole dans le cadre d'études multimodales, complétés par le travail des associations, ont permis de définir **un réseau de rang supérieur, le réseau cyclable structurant d'agglomération**, réfléchi à l'échelle des 5 intercommunalités de Toulouse Métropole, du Muretain Agglo, du Sicoval, de la Save au Touch et des Coteaux de Bellevue et leurs 114 communes.

Ainsi est né un réseau cyclable structurant, **le « Réseau Express Vélo » (REV), complétant les réseaux cyclables de chaque intercommunalité.**

## Un principe : offrir aux usagers des itinéraires cyclables continus et lisibles

Le Réseau Express Vélo sera constitué de :

- **2 lignes circulaires**, l'une autour du centre-ville élargi, l'autre autour de Toulouse.
- **11 lignes radiales** desservant les principales centralités urbaines, les grandes zones économiques, les équipements publics d'intérêt métropolitain, les pôles d'échanges multimodaux du réseau structurant TC.

Les points de départ de ce réseau se situent pour :

- **Toulouse Métropole** sur les communes de Brax, Mondonville, Seilh, St Jory, Montrabé, Quint Fonsegrives, avec des points modaux majeurs sur Colomiers, Castelnau, ST Orens par exemple.
- Le **Muretain** sur les communes de Muret, St Lys, Pins Justaret, incluant un point modal à Portet
- Le **Sicoval** sur les communes d'Ayguésvives et Escalquens, incluant un point modal à Labège.
- La **Save au Touch** sur la commune de Léguevin avec un point modal à Plaisance du Touch.
- Les **côteaux de Bellevue** sur les communes de Pechbonnieu et Castelmaurou.

### Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Céline Verdalu – 07 76 70 16 73 – celine.verdalou@tisseo.fr



# Communiqué de presse

Mercredi 10 juillet 2019

L'organisation de ce réseau intègre également **des points de connexions** au réseau urbain Tisséo ainsi qu'aux gares du réseau ferroviaire de la Région Occitanie.

Il a pour vocation à être lisible, **avec des itinéraires continus et une qualité de traitements des aménagements**. Il répond à un objectif de réduction des accidents, à un objectif de report modal et de contribution aux enjeux environnementaux d'amélioration de la qualité de l'air et de diminution des GES et polluants atmosphériques.

**Sa programmation sera finalisée d'ici la fin de l'année, dans le cadre de l'approbation du schéma directeur cyclable d'agglomération.**

## Les chiffres clés

- **54 communes** desservies.
- **370 kms d'aménagements dont 60% d'aménagements à créer.**
- **4 habitants** sur 5 concernés (à moins d'1km) : 800 000 personnes et 500 000 emplois
- Montant d'investissement de l'ordre de **250 millions d'euros**, incluant 53 millions d'euros chiffrés par le Département de la Haute-Garonne correspondant aux 5 lignes projetées.

### Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Céline Verdalou – 07 76 70 16 73 – celine.verdalou@tisseo.fr